

**EXTRAIT du REGISTRE des
DELIBERATIONS de la COMMISSION PERMANENTE**

Séance du 27 mars 2008

CP 08/03-26

**ALIMENTATION EN EAU POTABLE
PROGRAMME 2007**

Le Conseil Général soutient depuis de nombreuses années les travaux d'équipement des collectivités, notamment ceux liés à l'alimentation en eau potable.

Les programmes ainsi adoptés sont financés par des crédits du Département ou depuis 2005, par le programme SUR (solidarité urbain rural) géré par l'Agence de l'eau.

Quelle que soit l'origine des financements, ces programmes sont établis selon des critères et taux d'intervention du Département identiques, à savoir :

- 40 % (20 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la distribution,
- 60 % (40 % subvention principale, 20 % subvention complémentaire) pour la qualité.

A ces subventions départementales, viennent s'ajouter, sur un certain nombre d'opérations, les aides traditionnelles de l'Agence de l'eau Adour-Garonne.

Afin de conserver des modalités d'interventions aussi justes et rationnelles que possible, pour l'ensemble des dossiers, il avait été convenu d'harmoniser et coordonner les interventions du Département et de l'Agence de bassin.

Ainsi, depuis 1992 les subventions complémentaires ne sont plus versées dans le cas d'une participation de l'Agence de l'eau au moins égale à leur montant.

Dans le but d'une part de maintenir un financement égalitaire entre les divers maîtres d'ouvrages et, d'autre part, d'affirmer notre volonté politique, l'Assemblée départementale, lors du Budget Primitif 1999, a validé le principe de conserver un taux global d'intervention, y compris participation de l'Agence de l'eau de :

- 60 % pour le traitement,
- 40 % pour la distribution.

Seules les opérations jugées prioritaires par le Conseil Général dans le cadre de ses politiques pouvant faire l'objet de déplaçonnements.

L'Assemblée a donné compétence à la Commission Permanente pour réaliser ces réajustements.

Vous trouverez ci-après :

I - LES OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007

II - LES OPERATIONS APPROUVEES PAR L'AGENCE DE L'EAU

III - LE MONTANT DEFINITIF D'INTERVENTION PROPOSE

IV - LE RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION, qui sont à prélever sur les crédits départementaux.

Lors du Budget Primitif 2007, cette programmation n'a pas fait l'objet d'inscription sur des crédits du programme S.U.R.

Or, au cours du mois de juin 2007, l'Agence de l'Eau Adour-Garonne nous a fait savoir qu'elle pouvait octroyer des crédits supplémentaires pour le financement de nouvelles opérations d'assainissement et d'alimentation en eau potable issues du Tarn-et-Garonne, dans le cadre du programme Solidarité Urbain Rural (S.U.R.).

Compte tenu du fait que plusieurs dossiers respectaient les critères d'éligibilité exigés par l'Agence de l'Eau pour bénéficier de ces crédits, l'Assemblée Départementale a proposé de ré-orienter certains travaux vers ce type de financement lors de sa réunion de Décision Modificative n° 2 du Budget.

Les nouveaux dossiers :

Compte tenu des critères d'éligibilité et du nécessaire engagement des opérations avant la fin de l'année, deux dossiers d'eau potable du S.I.E.A. de Montpezat/Puylaroque inscrits initialement sur le programme départemental en annuités et sur le programme départemental en capital ont été réaffectés sur les crédits S.U.R.

Le premier dossier (travaux réseau AEP à Monteils - 5^{ème} tranche d'interconnexion et hameau de Grinhard - Réf ENV00889/890) est intégralement financé par l'aide de l'Agence de l'Eau, dans le cadre du programme S.U.R. 2007. La subvention départementale en annuités attribuée initialement par le Conseil Général est, en conséquence, annulée.

L'autre dossier est financé à 28 % par l'Agence de l'Eau au taux de 29 % pour consommer les reliquats de crédits S.U.R. 2007 disponibles, le complément (12 %) restant inscrit sur des crédits départementaux.

A noter que le montant éligible des travaux a été réétudié en fonction des critères d'éligibilité de l'Agence de l'Eau.

I - OPERATIONS INSCRITES EN PROGRAMMATION 2007

1 - Opérations retenues sur des crédits départementaux – Programme principal

<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Opérations</i>		<i>Subventions</i>		<i>Décisions de la Commission Permanente</i>
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux en %	Montant	
A - Opérations retenues pour une subvention en capital					
Commune de Laguépie	Réseau – centre village 2ème tranche, rues du Balat, du Gué, Granier, Place du Foirail	17 067	20 %	3 413	25/06/07
Commune de Montech	Réseau – secteurs Lacoste et Mélassou	92 689	20 %	18 538	25/06/07
Commune de Valence d'Agen	Réseau – Route de Cornillas	187 595	20 %	37 519	25/06/07
	Réseau à Valence d'Agen (Avenue de Quercy – Secteur Jean Blanc Sud) et à Goudourville (lieu dit Maille)	88 143	20 %	17 629	25/06/07
Commune de Villebrumier	Réseau – Chemin du cimetière et Grosaize	15 560	20 %	3 112	25/06/07
SE de Bourg-de-Visa	Réseau à Lacour de Visa 2ème Tranche – travaux dans le bourg	82 000	20 %	16 400	25/06/07
SE de Dunes - Donzac	Réseau à Saint-Cirice (zones constructibles), à Sistels (renforcement réseau), à Dunes (Monsenpey Haut, Pont de l'autoroute, Tartifume et Malecard) à Saint-Loup (Staillard Michaud)	170 071	20 %	34 014	25/06/07

<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Opérations</i>		<i>Subventions</i>		<i>Décisions de la Commission Permanente</i>
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux en %	Montant	
SE de Ginals – Castanet – Verfeil-sur-Seye	Réseau – Installation de compteurs	35 676	20 %	7 135	25/06/07
SE Région de Lauzerte et Montaigu de Quercy	Réseau à Lauzerte (rénovation village)	179 000	20 %	35 800	25/06/07
	Réseau à Montaigu de Quercy (Restructuration réseau Antenne La Pistoule à Filhol)	55 541	20 %	11 108	25/06/07
SE de Lavit-de-Lomagne	Réseau à Castéra Bouzet (Secteur Jean Blanc Vigne de Sauban – RD 67)	116 000	20 %	23 200	25/06/07
SIAEP Région de Mas- Grenier	Réseau à Cordes Tolosannes (Secteur les Bouquets et Caminas) et à Comberouger (place de l'église)	171 000	20 %	34 200	25/06/07
SIAEP de la Région de Maubec	Réseau à Le Cause (renouvellement réseau entre le Cause et le Drapier) Tranches 1 et 2	200 000	20 %	40 000	25/06/07
SEA Montpezat / Puylaroque	Réseau à Montpezat de Quercy (lotissement la Barrière), à Auty (renforcement plateau), à Montalzat (Hameau des Perches) (*)	217 146	20 %	43 429	25/06/07
SE de la Région de Saint-Antonin-Noble- Val	Réseau – travaux de mise en sécurité 2ème Tranche	315 202	10 %	31 520	25/06/07
SIAEP de Valence – Moissac – Puymirol	Réseau – Travaux de modernisation des infrastructures à Golfech, Castelsagrat, Perville, Malause, Durfort, Montjoi, Saint-Clair	252 200	20 %	50 440	25/06/07
TOTAL SUBVENTIONS EN CAPITAL 2007 ALIMENTATION EN EAU POTABLE		2 194 890		407 457	
B - Opérations retenues pour une subvention en annuités					
Communauté de Communes Terrasses et Vallée de l'Aveyron	Réseau à Albias, Bioule, Nègrelpelisse, Saint-Etienne de Tulmont	910 270	40 %	364 108	25/06/07
SAEP Région de Grisolles	Réseau à Dieupentale (traverse bourg RN113) et à Grisolles (aménagement bourg - Tranche 1)	712 623	40 %	285 050	25/06/07
	Station traitement de la turbidité et des bromates (usine de Rabanel)	415 000	60 %	249 000	25/06/07
SE de la Région de Saint-Antonin-Noble- Val	Station 1 ère tranche de restructuration des ressources du syndicat - Nouvelle station de traitement (site des Martinets à Saint-Antonin)	2 320 000	60 %	1 392 000	

<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Opérations</i>		<i>Subventions</i>		<i>Décisions de la Commission Permanente</i>
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux en %	Montant	
TOTAL SUBVENTIONS EN ANNUITES 2007 ALIMENTATION EN EAU POTABLE		4 357 893		2 290 158	
TOTAL PROGRAMME PRINCIPAL 2007 ALIMENTATION EN EAU POTABLE		6 552 783		2 697 615	

2 - Opérations retenues sur des crédits départementaux – Programme complémentaire

<i>Maître d'ouvrage</i>	<i>Opérations</i>		<i>Subventions</i>		<i>Décisions de la Commission Permanente</i>
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux en %	Montant	
Commune de Laguépie	Réseau – centre village 2ème tranche rue du Balat, du Gué, Granier Place du Foirail	17 067	20 %	3 413	25/06/07
Commune de Montech	Réseau – secteurs Lacoste et Mélassou	92 689	20 %	18 538	25/06/07
Commune de Valence d'Agen	Réseau – Route de Cornillas	187 595	20 %	37 519	25/06/07
	Réseau à Valence d'Agen (Avenue de Quercy – Secteur Jean Blanc Sud) et à Goudourville (lieu dit Maille)	88 143	20 %	17 629	25/06/07
Commune de Villebrumier	Réseau – Chemin du cimetière et Grosaize	15 560	20 %	3 112	25/06/07
SE de Bourg-de-Visa	Réseau à Lacour de Visa 2ème Tranche – Travaux dans le Bourg	82 000	20 %	16 400	25/06/07
SE de Dunes - Donzac	Réseau à Saint-Cirice (zones constructibles), à Sistels (renforcement réseau), à Dunes (Monsenpey Haut, Pont de l'autoroute, Tartifume et Malecard) à Saint-Loup (Staillard Michaud)	170 071	20 %	34 014	25/06/07
SE de Ginals - Castanet - Verfeil sur Seye	Réseau - Installation de compteurs	35 676	20 %	7 135	25/06/07
SE Région de Lauzerte et Montaignu de Quercy	Réseau à Lauzerte (rénovation village)	179 000	20 %	35 800	25/06/07
	Réseau à Montaignu de Quercy (Restructuration réseau Antenne La Pistoule à Filhol)	55 541	20 %	11 108	25/06/07
SE de Lavit-de-Lomagne	Réseau à Castéra Bouzet (Secteur Jean Blanc-Vigne de Sauban – RD 67)	116 000	20 %	23 200	25/06/07
SIAEP Région de Mas-Grenier	Réseau à Cordes Tolosannes (Secteur les Bouquets et Caminas) et à Comberouger (place de l'église)	171 000	20 %	34 200	25/06/07

Maître d'ouvrage	Opérations		Subventions		Décisions de la Commission Permanente
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux en %	Montant	
SIAEP de la Région de Maubec	Réseau à Le Cause (renouvellement réseau entre le Cause et le Drapier) Tranche 1 et 2	200 000	20 %	40 000	25/06/07
SEA Montpezat / Puylaroque	Réseau à Montpezat de Quercy (lotissement la Barrière), à Auty (renforcement plateau), à Montalzat (Hameau des Perches) (*)	217 146	20 %	43 429	25/06/07
SIAEP de Valence – Moissac – Puymirol	Réseau – Travaux de modernisation des infrastructures à Golfech, Castelsagrat, Perville, Malause, Durfort, Montjoi, Saint-Clair	252 200	20 %	50 440	25/06/07
TOTAL PROGRAMME COMPLEMENTAIRE 2007 ALIMENTATION EN EAU POTABLE		1 879 688		375 937	

(*) dossier réaffecté en DM2 de 2007 pour un cofinancement avec les crédits départementaux et des crédits S.U.R. 2007.

3 - Opérations proposées pour une dotation de l'Agence de l'Eau, en DM2 2007, au titre du programme S.U.R. 2007 (Solidarité Urbain Rural)

MAITRES D'OUVRAGE	OPERATIONS		SUBVENTIONS	
	Nature des travaux	Dépense subventionnable	Taux	Montant
SIEA Montpezat Puylaroque	Travaux réseau AEP à Monteils (5ème tranche interconnexion et hameau de Grinhard)	468 000	40 %	187 200
SIEA Montpezat Puylaroque	Travaux sur le réseau AEP à Montpezat de Quercy (lotissement barrière), à Auty (plateau), à Montalzat (hameau des Perches)	251 000	29 % (*)	74 024
Programme SUR 2007		719 000		261 224

(*) le taux de subvention proposé pour ce dossier réseau AEP s'adapte au solde de crédits SUR 2007 disponible. Le financement global de l'opération sera à 40 %, dont 29% au titre des crédits SUR 2007 et le solde au titre des crédits départementaux.

II - OPÉRATIONS RETENUES PAR L'AGENCE DE L'EAU

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVENTION-NABLE	MONTANT SUBVENTION
SIEA Montpezat / Puylaroque	Réseaux		
	- à Montpezat de Quercy	74 000	29 600
	- à Montalzat	149 000	29 764
	- à Auty	27 000	10 800
	- à Monteils	470 000	188 000
TOTAL		720 000	258 164 (*)

(*) Ces subventions ont été accordées intégralement au titre des crédits S.U.R. 2007.

III - MONTANTS DEFINITIFS PROPOSES POUR L'INTERVENTION DU DEPARTEMENT

MAITRE D'OUVRAGE	NATURE TRAVAUX	DEPENSE SUBVENTION-NABLE (€HT)	MONTANT SUBVENTIONS (Principale + complémentaire ou annuités)
SIEA Montpezat / Puylaroque	Réseau à Montpezat de Quercy (lotissement la Barrière), à Auty (renforcement plateau), à Montalzat (Hameau des Perches)	251 000	30 236 (12,05 %)
	Réseau à Monteils (5ème tranche interconnexion et hameau de Grinhard)	468 000	0
TOTAL		719 000	30 236

Compte tenu de ces modifications de financement intervenues en DM2 2007, il est nécessaire de modifier la décision de la commission permanente du 25 juin 2007 qui octroyait au SIEA de Montpezat Puylaroque une subvention principale de 43 429 € (*Réf ENV00887*) et une subvention complémentaire de 43 429 € (*Réf EPTC ENV00888*).

De plus, la subvention en annuités (*Réf ENV00889/890*) de 188 000 €, votée au Budget Primitif 2007 est annulée également.

Par ailleurs, je vous propose, dans un premier temps, de verser la 1^{ère} tranche de la nouvelle subvention principale *EPTR ENV00887*, sur la base du montant de crédits 2007 disponibles, soit de 12 834 €. Le solde de cette subvention soit 17 402 €, fera l'objet d'une attribution de crédits supplémentaires, lors d'une prochaine session.

IV - RECAPITULATIF DES PROPOSITIONS D'INTERVENTION

Année Programme 2007 Bénéficiaires	Programme Départemental						Programme SUR 2007	
	Principale Article 2041440 Sous – Fonction 61		Complémentaire Article 2041441 Sous - Fonction 61		Annuités Article 2041482 Sous - Fonction 61		Taux	Montant
	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant		
SIEA Montpezat / Puylaroque Réseau à Montpezat de Quercy (lotissement la Barrière), à Auty (renforcement plateau), à Montalzat (Hameau des Perches)	5,11%	12 834						
TOTAL		12 834						

Compte tenu de tout ce qui précède, je vous demanderais de bien vouloir vous prononcer sur la proposition suivante qui consiste en la diminution des subventions en capital (Article 2041440 - Sous fonction 61 et Article 2041441 - Sous fonction 61), suite à l'aide accordée par l'Agence de bassin, et en l'annulation d'une subvention en annuités (Article 2041482 - Sous-Fonction 61).

Article 2041440 - Sous-Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007 :	373 211 €
- Engagé à ce jour :	360 377 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	12 834 €
- Disponible :	0 €

Article 2041441 - Sous-Fonction 61 :

- Autorisation de programme 2007 :	325 373 €
- Engagé à ce jour :	325 373 €
- Engagé suite à la Commission Permanente de ce jour :	0 €
- Disponible :	0 €

DECISION de la COMMISSION PERMANENTE

Vu le rapport de Monsieur le Président,

Vu la délibération du Conseil général du 20 mars 2008 portant délégation d'attributions à la Commission permanente,

Après en avoir délibéré,

LA COMMISSION PERMANENTE :

- Décide la diminution des subventions en capital (article 2041440 – sous-fonction 61 et article 2041441 – sous-fonction 61), suite à l'aide accordée par l'Agence de bassin, et l'annulation de la subvention en annuités de 188 000 € votée au budget primitif 20047 (article 2041482 - sous-fonction 61) :

Année Programme 2007 Bénéficiaires	Programme Départemental						Programme SUR 2007	
	Principale Article 2041440 Sous – Fonction 61		Complémentaire Article 2041441 Sous - Fonction 61		Annuités Article 2041482 Sous - Fonction 61			
	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant	Taux	Montant
SIEA Montpezat / Puylaroque Réseau à Montpezat de Quercy (lotissement la Barrière), à Auty (renforcement plateau), à Montalzat (Hameau des Perches)	5,11%	12 834						
TOTAL		12 834						

Adopté à l'unanimité.

Le Président,